

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal de
Cloridorme tenue le 12 novembre 2013 à
19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Marcel Mainville
Denis Fortin
Patrick Simony
Valère Huet
Stéphane Fournier

Mme Nathalie Francoeur

Absence : aucun

Étaient également présentes
Mesdames Marie Dufresne, directrice
générale et Léona Francoeur
sec.adjointe, de même que Yvan Pruneau,
chef pompier et ins. adjoint.

2- ouverture de la séance

Son honneur le maire, madame Jocelyne
Huet, constatant qu'il y avait quorum
déclare la séance ouverte.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution #242-11-13

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre
du jour tel que présenté soit et est
adoptée

- 1- Mot de bienvenue et de 2- recueillement
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal du mois d'octobre
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information-
comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
- 5.1 voir feuille
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 7- Présentation des comptes
- 8- **Résolutions et règlements:**
- 9.1 : travaux voirie subvention
- 9.2 : patinoire hiver 2013???
- 9.3: soumissions architecte
- 9.4 : recherche de financement pour plancher aréna
- 9.5 : fosses de St-Yvon et autres en suspend
- 9.6 : politique familiale??
- 9.7 : compte rendu résolutions problèmes fosse et odeur (Yvan P)
- 9.8 : problèmes récurrents à l'éco-centre = dépotoir
- 9.9 : Entretien des regards sanitaires au moins 2 fois/année
- 9.10 : borne de vidange avec camion incendie au 2-3 mois
- 9.11 : les stations de pompage pas cadennassées- DANGEREUX
- 9.12 : site de traitement hiver= problème ML-déneigement
- 9.13 : maire-suppléant
- 9.14 : transfert de responsabilité résolutions :
petit journal- salle de gym- si décor de Noël- vœux de
Noël (achat de cartes ou autres-) bilan en eau potable et
SOMAE pour déversement (égout) -
- 9.15 : discours du maire
- 9.16 : système de sécurité (obligation d'armer le système avant
départ de l'hôtel de ville- cause/ assurance)
- 9.17 : avis de motion pour prochain budget
- 9.18 : compte rendu pour le projet de la maison des aînés

- 9.19 : charte des loisirs- renouvellement
 9.20 : travaux légers pour Jacques résolution pour accepter
 9.21 : lumières de rues à faire enlever secteur de la phase 1 à 4
 (pollution visuelle)
 9.22 : Avis de motion pour règlement du budget 2014
 Autres points pour interne seulement

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 243-11-13

Approbation du procès-verbal de la
 séance ordinaire du conseil municipal
 tenue le 1^{er} octobre 2013

Chaque membre du conseil ayant reçu le
 procès-verbal de la séance ordinaire du
 conseil municipal tenue le 1^{er} octobre
 2013, au moins vingt-quatre heures avant
 cette séance, la secrétaire est
 dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
 CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-
 verbal de la séance ordinaire du conseil
 municipal tenue le 1^{er} octobre 2013 est
 approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE DU MOIS

1. Affaires Municipales	Programme lieu de taxes
2.	Proportion médiane 2014
3. Transports	Subvention réseau routier
4. Transports	Aide Rte Beaudoin Colonie
5. Ressources Naturelles	Reforme cadastrale -rés.
6. Sécurité publique *	Facture SQ pour 2014 : 27 728 \$
7. Gouvernement quebec	Prix hommage bénévole 2014
8. Des Anciens combattants	Infos
Julie Tremblay	Dossier Sarto Fortin- réponse
Francis Coté/Stéphanie	Installation fosse septique- rés.
Josée Boulay	Accident route du 23 Octobre-
Marie Langlais	Enlèvement neige
Régie du batiment	Déclaration tours refroidissement
Caureq	Redistribution excédents : 1 295.70 \$
Societe habitation	Sensibilisation budget/infos
Office habitation Cloridorme	Approbation du budget HLM- rés.
Commission Toponymie	Officiali. Édifice Cyprien-Labrecque
SSQ	Assurance collective
FQM	Rés. Adhésion 2014 : 757.37 \$- rés
Commission Municipale	Avis convocation/exemption taxe
foncière/Chevaliers Colomb	MARDI LE 3 DÉCEMBRE GASPÉ- rés.
Programme Changez d'air	Remise 100 \$/J.Claude Fortin
La Grande Corvée	Prêt local Guignolée/1 Décembre
CLD/Émilie Laberge	Invitation Colloque culturel 14/11
.....	Dépôt pro. Étudiant du 02-12 au 10/01
CLD	Dévoilement plan action 20 Nov G-V
Mathilde Gouin	Ecole de cirque Gaspésie- réponse
Pascal Savard	Combeq
Ultima	Infos
FQM	Infos
ADMQ	Argumentaire/prévisions budget 2014
Télus*	Paiement taxes foncieres
AQLPA	Infos /adhésion ?
Infos :	Sur différents sujets

Rapport CSST...visite du 10 Octobre 2013
 Compte rendu réunion avec M. Boudreault et Roy/
 réunion démarrage de la mise en service des
 ouvrages d'assainissement

& remise de dossiers a tous les membres du conseil avec compte -rendu des loisirs, résumé Maison des Aînées

Ajout : Ajout a la correspondance du 12 Novembre 2013

- A. **Forme Roche : Mise aux normes eau potable ??**
- B. Marc Chrétien : Lumières
- C. Lumières à enlever (liste remis à chacun)
- D. Affaires municipales : Guide des élus municipaux
- E. **Formation en éthique**
- F. **Rés pour nommer conseiller dossier maison des aines**
- G. **Rés : pour nommer conseiller Dossier TACIM**
- H. CREGIM tourisme durable

La correspondance n'a pas été analysée, faute de temps, remis à une réunion ultérieure.

6 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Reporté

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} octobre AU 31 octobre 2013

Résol ut i on # 244- 11- 13

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois d'octobre de la municipalité pour un montant de 96 725.46\$ incluant les salaires et les heures supplémentaires des employés (es), un montant de 1 214 631.16\$ pour le projet et de 15 682.17 pour les loisirs. Et remis un compte rendu concernant les boutiques de même que les dépenses de l'année des loisirs.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

RÉSOLUTION # 245-11-13

ADOPTI ON DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal :

1. Garage Florent Roy : Camion-vidange : 2 299.50 \$
2. Laboratoire BSL : Analyse d'Eau : 812.87 \$
3. Groupe Ultima : site traitement : 897.00 \$ + bris machines 140.00 \$
4. Remi Charest : Enlèvement et installation glissiere route du brulé : 10 890.61\$
5. Groupement Forestier; honoraires professionnels volet 11 : 1034.78\$
6. Groupe Bouffard : bris fait par notre employé porte dome des matières recyclables a Gaspé : 1 792.12\$

7. Visa Desjardins : Congrès des maires : Inscriptions pour 2 + motels :
1 856.63\$
8. Val-Fo : lumieres parc 627.76\$
9. Plante Vacuum : Service camion nettoyage : 1 006.03
10. Xerox : service de location (trimestriel) 2 085.22
11. G.Coulombe : réparation Lumières : 516.28 + 538.31 \$ + 2 971.73\$
12. Services techmologiques DUO : Pompes SP2 : 1 348.66\$
13. Roche : selon Rés : 079-03-13 : 6 556.58\$
14. Ressources naturelles : Bail : 121.87\$ +420.81\$
15. Projets :
BPR : 53 812.35\$+ 391.92\$ + 9 052.54\$

Formules municipales : bulletins de vote : 2 333.24 \$
 Visa : Tables, drapeaux, périodiques biblio : 532.15
 Journal Le Phare : Vœux de Noel...vous choisissez ?
 Pour le projet : Décompte # 13 : 720 227.25 \$

Projet : les factures seront prélevées à même
 le règlement d'emprunt # 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution # 246-11-13

Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
 CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil approuve les dépenses
 pour les travaux exécutés sur le chemin
 pour un montant subventionné de 8 923\$,
 conformément aux exigences du ministère
 des Transports.

Que les travaux ont été exécutés
 conformément aux présentes dépenses sur
 la route dont la gestion incombe à la
 municipalité et que le dossier de
 vérification a été constitué.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière
 de la municipalité de Cloridorme
 déclare et certifie que la présente
 résolution a été adoptée par le conseil
 municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 247-11-13

Patinoire extérieure

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
 CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal analysera la
 possibilité de faire une patinoire dans
 le terrain de balle pour la saison
 hivernale 2013-2014.

De vérifier également les coûts pour
 l'éclairage extérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution # 248-11-13

Soumission architectes/reconstruction aréna

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale, madame Marie Dufresne à retourner en soumission pour les services d'architecte afin de débiter les travaux requis pour l'aréna.

QU'elle retournera par invitation écrite à au moins quatre (4) autres firme d'architecte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Résolution # 250-11-13

Recherche de financement/plancher aréna

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE madame le maire, Jocelyne Huet est mandatée à effectuer une recherche de financement auprès de DEC (madame France Simard).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Points d'information

9.5 Fosses St-Yvon et autres en suspend

Madame le maire informe qu'elle les rencontrera personnellement et individuellement.

9.6 Politique familiale

Madame le maire mentionne qu'elle le prend personnellement à sa charge avec l'aide de monsieur Fortin et qu'elle communiquera avec monsieur ...- qu'elle est déjà mandatée pour ce dossier.

9.7 Compte rendu résolutions problèmes fosse et odeur (Yvan P)

Monsieur Pruneau mentionne qu'il s'est rendu sur place et qu'il semble que les odeurs aient disparues (compte rendu sur les travaux qui ont été faits avec le goémon).

9.8 Problèmes récurrents à l'éco-centre = dépotoir

Achat potentiel d'une caméra à faire installer sans que personne ne le sache et qu'on trouverait une méthode afin de régler les problèmes.

9.9 & 9.10 entretien des regards
sanitaires au moins 2 fois/année &
bornes de vidange.

Ces travaux seront effectués avec le
camion incendie.

9.11 Stations de pompage qui n'étaient
pas cadenassées- dangereux-

Monsieur Pruneau a corrigé cette
situation suite à la visite de monsieur
Coulombe lui mentionnant ce fait.

9.12 Site de traitement hiver- problème
d'eau au 3, route du Quai.

Madame le maire avise monsieur Pruneau
d'y attacher une attention
particulière. Monsieur Pruneau
mentionne qu'il lui faudra 30 minutes
de plus à faire le déneigement.

9.13 Résolution # 249-11-13

Nomination maire-suppléant

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE monsieur Valère Huet soit nommé
maire-suppléant pour la prochaine
année, soit un mandat d'un an.

Monsieur Huet accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.15 DISCOURS DU MAIRE

Madame Jocelyne Huet fait la lecture du
discours du maire.

9.21 Résolution # 250-11-13

Lumières de rues à faire enlever

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la
directrice générale, madame Marie
Dufresne à acheminer à Hydro-Québec la
liste des lumières de rues qui doivent
être retirées à cause du projet de
réaménagement de la route 132.

QUE le conseil est au courant qu'il y a
des frais reliés à ces démantèlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

Résolution # 251-11-13

Réparation camion /ordures ménagères

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la réparation
du camion d'ordures qui se trouve
présentement à Rimouski chez Camion
Denis.

QUE cette réparation est évaluée à plus
ou moins 20 000\$ et que madame le maire
communiquera avec la compagnie afin de
vérifier au niveau de la garantie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 253-11-13

Cueillette des ordures ménagères dans
la route de la Rivière

CONSIDÉRANT QUE la route de la Rivière
est composée de six (6) résidences;

CONSIDÉRANT QUE pour toutes les autres
routes dans cette même situation (du
Cap, de la Rose et de l'Anse) la
cueillette s'effectue dans ces routes
et non en bordure de la 132;

POUR TOUS CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR
PATRICK SIMONY CONSEILLER ET IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal avise les
employés que dorénavant il devra
effectuer la cueillette des ordures
ménagères et la récupération dans la
route de la Rivière.

QU'étant donné qu'au moins quatre (4)
résidences s'y trouvent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AUTRES POINTS : restent en suspend

Rapport de l'inspecteur municipal;

Monsieur Jacques Côté est en arrêt de
travail depuis le 10 septembre/
accident de travail. Monsieur Yvan
Pruneau mentionne les travaux à faire
pour Oxycair et pour SP1

Rapport du chef pompier : mentionne
qu'il est toujours en attente de
réponse concernant le véhicule
d'urgence

Madame le maire avise monsieur Pruneau qu'elle le rencontrera à chaque lundi matin afin de déterminer l'horaire de la semaine.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : chien errant-ordinateur au bureau du maire et un autre disponibilité des élus- le cas de l'engagement de Nancy Dufresne- problème route barrée st-Yvon- fosse du 435- architectes- redevances éolienne-tracteur brisé d'un citoyen-

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière